



**AUTODECLARATIF :**  
**EST-CE QUE LES HEURES TRANSMISES,  
SERONT BIEN CELLES REMUNEREES ?**

Suite à la cyberattaque contre Hopps Group le 24 avril dernier, la direction a indiqué lors des réunions de la semaine dernière, en attendant la remise en route des systèmes informatiques, chaque distributeur pour sa rémunération, doit remettre à son manager le temps réel de travail qu'il a effectué, comprenant la préparation et la distribution des publicités ainsi que celle des courriers.

Connaissant l'historique de l'entreprise, qui a toujours été opposé à l'autodéclaratif, on peut légitimement se poser la question, est-ce que les temps récoltés seront bien ceux qui seront pris en compte pour le paiement ? Un dossier que la CGT suivra de près !

Vérifiez vos paies, suite aux sommes versées sur les comptes bancaires lundi dernier, des erreurs ont été constatées, si vous êtes dans ce cas, demander la rectification auprès d'Adrexo.

**N'HESITEZ PAS A CONTACTER LA CGT,  
NOUS SERONS TOUJOURS A VOS COTES POUR VOUS VENIR EN  
AIDE !**